Programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des oeuvres audiovisuelles européennes (MEDIA Plus - Développement, Distribution et Promotion): prolongation jusqu'en 2006

2003/0067(COD) - 16/04/2003 - Document de base législatif

OBJECTIF : prolonger le programme d'encouragement au développement, à la distribution et à la promotion des oeuvres audiovisuelles européennes (MEDIA Plus). CONTENU : le programme arrivera à son terme à un moment où des transformations majeures interviendront dans la structure et le fonctionnement de l'Union européenne. Plusieurs éléments importants feront certainement évoluer l'action communautaire dans le secteur de l'audiovisuel: l'Union européenne accueillera dix nouveaux États membres, la Conférence intergouvernementale produira des résultats inspirés de la Convention sur l'avenir de l'Europe, un nouveau Parlement européen sera élu et une nouvelle Commission sera nommée. Le secteur audiovisuel européen sera lui aussi affecté par ces changements, auxquels le programme devra s'adapter. Cependant, il n'est pas possible à l'heure actuelle de prédire avec exactitude la portée et la forme de ces évolutions futures. Pour autant, il est essentiel d'assurer la continuité de l'aide communautaire au secteur et d'éviter toute perturbation des dispositifs qui soutiennent les objectifs communautaires définis dans le traité. En outre, les actions concernées touchent un grand nombre de professionnels du secteur audiovisuel européen. Dans ces circonstances, la Commission européenne propose : - que le programme actuel soit prolongé tel quel en 2006; - de porter le budget global du programme MEDIA Plus à 435,60 mios EUR.